



Service
de l'Information
Aéronautique

D S N A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP AIRAC 097/18

Date AIRAC : 21 JUN
Date de publication : 10 MAY

Objet : Fermeture de la voie de circulation Delta sur AD Bâle-Mulhouse LFSB

En vigueur : Du 21 juin 2018, 0000 UTC au 17 août 2018, 0300 UTC

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP AIRAC 071/18 à compter du 21 juin 2018.

Préambule :

L'aéroport de Bâle-Mulhouse réalise des travaux de réfection de la chaussée aéronautique.

Ces travaux engendreront la fermeture de la voie de circulation Delta desservant la piste principale, dans le prolongement du tarmac Sud – voir cartes ci-après.

Les travaux se dérouleront en une seule phase.

La date effective de début des travaux, ainsi que la fin de validité de ce SUP AIP seront annoncées par NOTAM.

GENERALITES :

Date effective des travaux :

La durée prévisionnelle des travaux est de 10 semaines.

Les dates de début et de fin sont données à titre indicatif.

Dispositions générales :

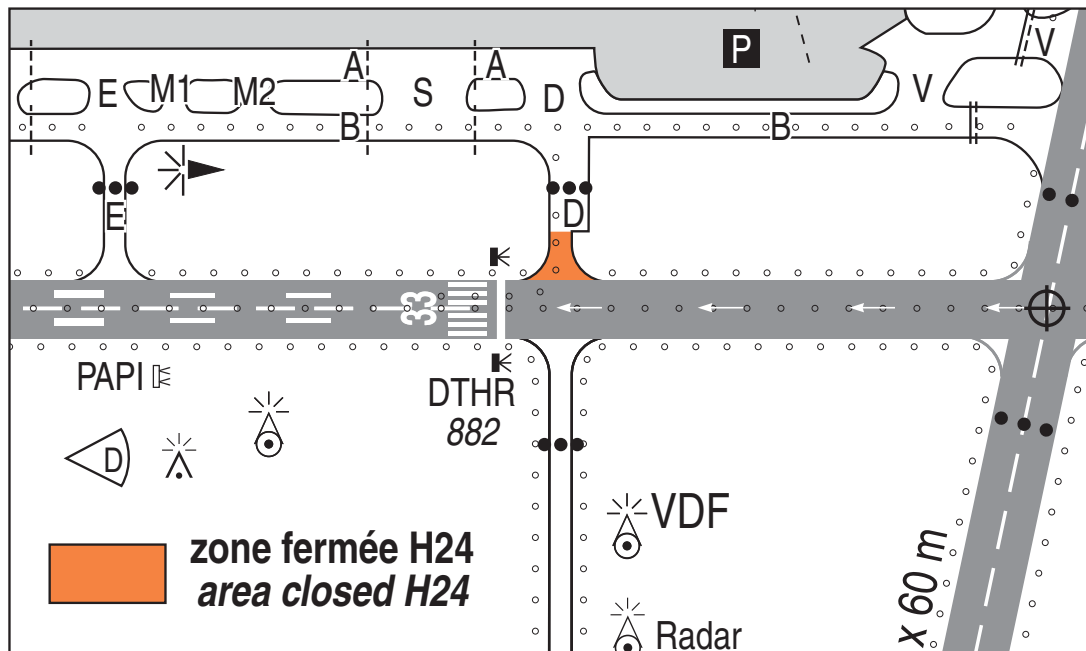
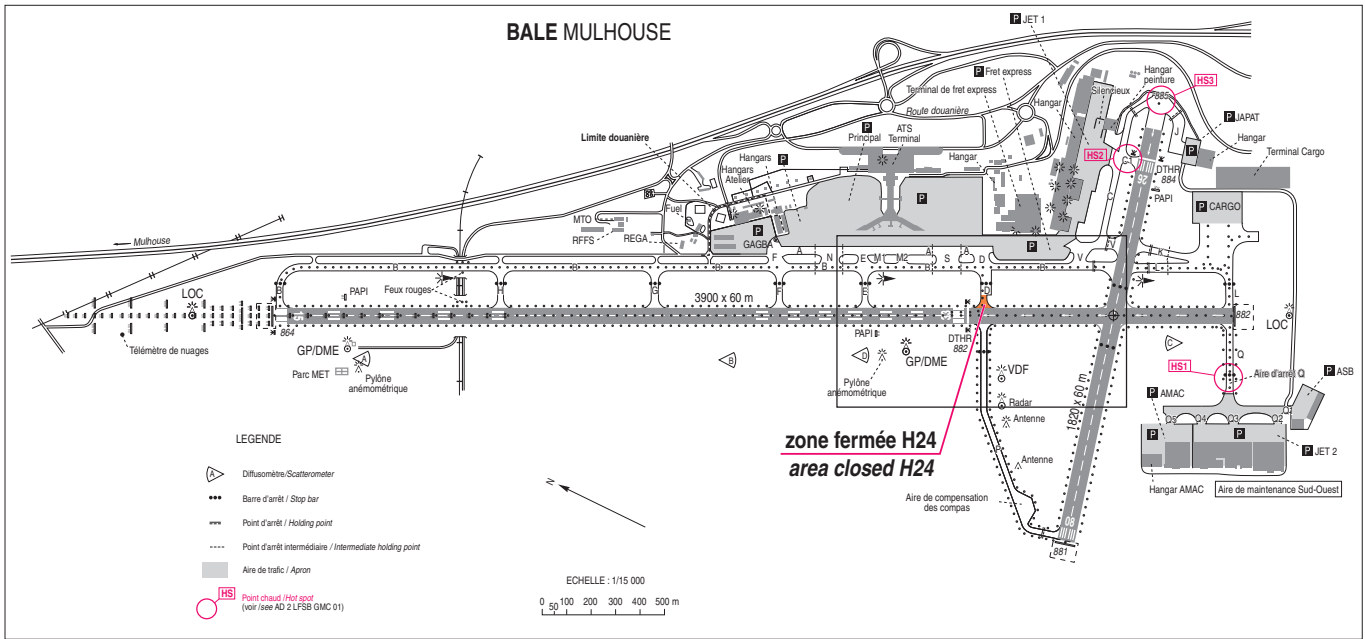
Le chantier sera actif uniquement pendant le couvre-feu : 2200 UTC à 0300 UTC (minuit à 0500 locales)

La voie de circulation Delta sera fermée de façon permanente (H24).

Les procédures d'atterrissage (ILS CAT I, II et III) par mauvaise visibilité (LVP) ne sont pas impactées.

En cas de LVP (RVR < ou = 800 m, plafond < ou = 200 ft), les sorties de piste après atterrissage se feront par les seuils.

Un balisage diurne et nocturne de la zone fermée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.



Extrait AIP France, carte AD 2 LFSB OACI 01 en vigueur le 21 JUN18